

Samedi 20 Novembre 2021
Visite du Parc Eolien
« Les Sources du Mistral »



Sur les communes de SACQUENAY et CHAZEUIL en Côte d'Or



Quelques photos des villages

Les 2 villages ont 286 habitants
Les caractéristiques du parc sont

- 9 éoliennes
- 2MW par éoliennes
- Puissance du parc 19 MW

Vent dominant Nord-Sud

Vent le 20 Novembre : Est vers Ouest

Contrat de disponibilité des éoliennes de plus de 97 % à l'année

Dimensions des Eoliennes :

- Hauteur en bout de pale : 150 mètres
- Hauteur du mât : 95 mètres
- Diamètre du rotor : 110 mètres
- Longueur des pales : 53 mètres

*Photos
de l'Inauguration*



Historique :

- 2018 à 2019 : Construction
- Printemps 2019 : Mise en service

Une vue du Parc Eolien



Il faut savoir à ce jour :

- Côte d'Or : 11 parcs 72 Eoliennes
- Yonne : 11 parcs 72 Eoliennes
- Nièvre : 3 parcs 21 Eoliennes
- Saône-et-Loire : 1 parc 4 Eoliennes

Les Bressans visitent le Parc : « Les Sources du Mistral »

08h00 - Départ en car

09h30 - Arrivée sur place et visite du Parc

Visite de l'intérieur de l'Eolienne N° 6

12h00 - Repas à la Salle des Fêtes

13h00 - Retour en car

Robert et Mathieu au pied de l'Eolienne n°6



Projet Eolien « BRIX'AIR »

Sur les communes de DEVROUZE, DICONNE et VILLEGAUDIN

Caractéristiques du projet :

- Jusqu'à 8 éoliennes maximum
- Puissance à définir

Vent dominant Sud

Dimension des éoliennes :

- Potentiel maximal en bout de pale : 200 mètres
- Hauteur du mât : à définir
- Diamètre du rotor : à définir
- Longueur des pales : à définir

Historique et calendrier

- Depuis 2017 : Concertation du projet
- 2019 : Lancement des études d'impact et techniques
- Mi-2022 : Dépôt de dossier
- 2023-2024 : Construction puis mise en service, si acceptation du dossier



Un aperçut du Parc Eolien « Les Sources du Mistral »

Le parc éolien de la CHAPELLE-au-MANS

Installé en Mai 2019, le parc éolien de la CHAPELLE-au-MANS (224 habitants) est une réussite aux yeux de la Mairie. Les habitants de la petite commune s'y retrouvent aussi et ne semblent pas être dérangés malgré les inconvénients supposés de la technologie.

Elles sont visibles en arrivant à GUEUGNON, à une dizaine de kilomètres.

Les quatre pylônes coiffés chacun de trois pales, culminent vers l'Ouest du département.

Plus on se rapproche de la CHAPELLE-au-MANS et plus les éoliennes se dressent, imposantes.

Un spectacle rare en Saône-et-Loire puisqu'il s'agit de l'unique parc éolien du territoire.

Pourtant depuis son installation en Mai 2019, et même si le visage du village a changé, aucun regret à l'horizon : « Le bilan est positif. Au niveau de la commune, on a eu le soutien des habitants depuis le début. On n'a pas eu de problème, assure Armelle DEVILLARD, la Maire. Peut-être qu'ils sont plus sensibilisé ici mais tout le monde préfère quatre éoliennes à une centrale nucléaire à 20 kilomètres.

Au bout d'un an d'exploitation, le parc éolien a trouvé sa production de croisière.

Pour la municipalité, il s'agit d'abord d'une aubaine financière : en 2020, les premières recettes liées à cette installation sont tombées dans l'escarcelle communale.

Soit 67 000 €uros pour une année pleine.

L'exploitation du parc éolien a permis de produire plus de 32 GWh sur les 12 derniers mois, soit l'équivalent des besoins électriques de 7 000 foyers, « Il a contribué à éviter l'émission de 16 000 tonnes de CO2 » indique la société VSB, qui a investi 17 millions d'euros dans cette construction.

